

## Un conflit qui fera date

Le caractère inédit du mouvement, qui a permis sa durée, est l'alternance de multiples formes d'action et la diversité sociale et générationnelle des acteurs : ce conflit aura des effets à long terme.

**Mi-février**, le gouvernement rend public son projet qui remet en cause le code du travail, immédiatement rejeté par la totalité des syndicats. L'intersyndicale appelle dès le 9 mars à des manifestations qui rassemblent 500 000 personnes. La pétition de Caroline de Haas contre cette loi réunit un million de signatures. Des lycéens et étudiants descendent dans la rue à partir du 17 mars. Face à la mobilisation croissante, le gouvernement utilise l'arme de la division en octroyant quelques concessions à la CFDT et à l'UNSA sans toucher à l'ossature du projet : l'inversion de la hiérarchie des normes, licenciements facilités, liquidation de la médecine du travail... L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, FIDL et UNL impulse manifestations et initiatives locales.

### Des convergences inédites

Le 31 mars, le mouvement « Nuit debout » s'installe, à Paris, place de la République et s'étend dans plusieurs villes. Il entend faire émerger des pratiques démocratiques horizontales. Jaloux de leur autonomie, les participants ne sont pas pour autant hostiles aux syndicats et souhaitent « la convergence des luttes ». Mouvement syndical de salariés, participation de la jeunesse, irruption de nouvelles catégories de la population comme les taxis « Nuit debout », autant de quoi faire paniquer gouvernement, patronat et médias dominants. Leur réponse va être de jeter le discrédit : sur les participants aux « Nuit debout » qualifié de « bobos », sur les manifestations avec une stratégie de la tension générant des violences



policieres incroyables et l'instrumentalisation des « casseurs ».

### Diviser pour passer en force

Rien n'y fait, le mouvement continue d'autant que la première utilisation du 49-3 par Manuel Valls permet d'associer à cette lutte le combat pour la démocratie. À la fin mai, le mouvement connaît une nouvelle configuration avec blocages et grèves reconductibles dans les transports, les raffineries, les ports, l'énergie... Certains redécouvrent la classe ouvrière. Le

gouvernement cherche de nouveau à diviser en développant une campagne odieuse contre la CGT tout en essayant d'éteindre le feu par des concessions sectorielles. Les routiers vont, ainsi, obtenir une dérogation à la loi travail sur les heures supplémentaires, des propositions sont faites aux cheminots.

### Un mouvement marquant

Chantage à l'Euro de foot et détournement de l'état d'urgence n'ont pas eu raison de la détermination unitaire de l'intersyndicale. Les actions se sont poursuivies malgré l'encadrement policier des manifestations du 14 juin. En juillet, Valls, sans majorité, fait passer en force sa loi au Parlement. Bien que de moindre intensité, la participation aux manifestations du 15 septembre a surpris. Une fraction de la jeunesse a connu une socialisation politique accélérée : notre syndicalisme aurait tort de l'ignorer tout en s'interrogeant sur la faible participation des fonctionnaires à ce mouvement. ■

**JEAN-LUC LEGUELLEC**